

Intervention sur l'attribution des subventions aux associations et organismes locaux

Monsieur le Maire, Cher-es collègues,

En lisant le dossier préparatoire du Conseil de ce soir, c'est avec satisfaction que j'ai pu constater que le montant des subventions municipales pour 2013 s'élevait à presque 4.3 millions d'euros, soit environ 260 000 euros de plus que l'année dernière.

C'est évidemment un signal fort en direction du tissu associatif ivryen. Nous prouvons aujourd'hui avec le vote de ces subventions et ce malgré le contexte budgétaire compliqué auquel nous devons faire face, que nous continuerons à faire confiance au monde associatif pour animer la vie citoyenne locale.

En revanche, grâce à la classification que nous avons demandé au cours de cette mandature fait apparaître que plus de la moitié de ces 260 000 euros d'augmentation sont dévolus aux associations ayant pour objectif le développement économique. S'il est évident que ces associations contribuent à l'essor économique de la ville, nous regrettons que les associations qui créent du lien social ne soient pas aussi bien loties. Les associations

A l'inverse, nous nous réjouissons qu'une de nos demandes récurrentes, à savoir le rééquilibrage entre les subventions attribuées à l'US Ivry Omnisport et les USI Football et Handball a été enfin prise en compte. Il était important que cela soit fait afin que les sports mineurs puissent continuer à se développer.

Il n'est pas dans l'intérêt de la municipalité, dans tous les cas, de diminuer ces financements aux associations ivryennes quelles qu'elles soient, car elles sont les garantes du vivre ensemble sur notre territoire. Elles sont en effet des amortisseurs efficaces contre les chocs économiques, sociaux, environnementaux que nous traversons. Elles sont pour certaines pourvoyeuses d'emplois non délocalisables, pour d'autres créatrices d'événements qui animent notre cité. Enfin à la rentrée 2014, la ville devra s'appuyer sur elles pour proposer aux enfants des activités périscolaires dignes de ce nom pendant les pauses méridiennes.

Au vue des bénéfices sociaux, éducatifs, sanitaires, culturels que le réseau associatif procure à notre commune, nous regrettons publiquement que des moyens n'aient pas été mis sur la table pendant ce mandat pour financer la création d'une maison de la vie associative. Une telle structure ne pourrait que renforcer l'efficacité de l'action des associations : les salles de réunion, les boîtes aux lettres, la salle informatique, les photocopieurs sont autant de services gratuits qui leur permettraient de développer leurs projets et de construire leurs actions. Un accueil spécifique pour les porteurs de projets pourraient même permettre de densifier davantage le réseau associatif. La ville d'Ivry devra donc dans un futur proche, étudier la faisabilité de la création d'un tel équipement.

Nous voterons l'attribution de ces subventions. Je vous remercie de votre attention.